Bulletin Officiel de la Cote
SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA BOURSE DES VALEURS
بورصة الجزائر
ALGIERS STOCK EXCHANGE
www.sgbv.dz

Bulletin Numéro : 202/ 2026

Indicateurs de la bourse d'Alger

DZAIRINDEX (Base=1000)	Clôture	Variation		Clôture précédente
		En valeur	%	
Base au 03 janvier 2008	3 813,36	0,11	0,00	3 813,25

Capitalisation boursière DA	685 520 036 685
Encours global des obligations DA	18 571 000 000
Encours global des Sukuk Souverains DA	137 428 200 000
Encours global des OAT DA	2 343 120 000 000

Activité globale

Activités	Volume transigé	Valeur transigée	Nombre de transactions
Marché de titres de capital	18 726	37 777 167	54
Marché de titres de créance	-	-	-
Marché des OPC	-	-	-
Marché des IP	-	-	-
Marché des valeurs du Trésor	3 000	2 655 516 000	3
Droits	-	-	-
Transactions de bloc	-	-	-
Sukuk Souverain	-	-	-

Compartiment Principal: 19/11/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
ALL	360,00	-	NC	-	-	-	360,00	-	26,00	02/08/2026
AUR	-	344,00	NC	-	-	-	344,00	-	30,00	01/07/2019
AYRD	-	-	830,00	570	473 100	3	830,00	-		
BDL	-	1398,00	NC	-	-	-	1 400,00	-	107,00	22/07/2026
BIO	-	-	2403,00	6 467	15 540 201	2	2 402,00	0,04	170,00	27/09/2026
CPA	-	-	1994,00	10 689	21 313 866	46	1 994,00	-	175,00	22/07/2026
SAI	-	-	450,00	1 000	450 000	3	450,00	-	35,00	02/08/2026

Marché des investisseurs professionnels: 19/11/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
									C.C %	Dernier détachement
AL30	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	2,68	04/06/2026
ML30	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	0,06	23/11/2025

Compartiment Croissance : 19/11/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date

Compartiment Croissance : 19/11/2026

Titre	Cours A	Cours V	Clôture	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.	Variation%	Dernier dividende	
									Montant	Date
AOM	-	-	S	-	-	-	290,00	-	2,18	30/09/2025
CREX	-	-	NC	-	-	-	1 600,00	-		
MST	-	760,00	NC	-	-	-	725,00	-	8,00	01/06/2025

Compartiment Premium 19/11/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
									C.C %	Dernier détachement
TS30	-	100,00	NC	-	-	-	99,90	-	2,12	10/07/2026

Compartiment Emergent 19/11/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Rémunération	
									Montant	Date
RX33	-	-	NC	-	-	-	100,00	-	166,21	22/10/2026

Sukuk Souverains 19/11/2026

Titre	Cours A%	Cours V%	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Loyer	
									L.C %	Dernier Paiement
SK32	100,70	-	NC	-	-	-	100,00	-	5,39	31/12/2025

Marché des valeurs du Trésor: 19/11/2026

Titre	Code ISIN	Clôture %	Volume	Valeur	Nbre Trans.	Cours précéd.%	Variation%	Coupon d'intérêt	
								C.C %	Dernier détachement
O150541	DZ0000700819	88,013	800	704 104 000	1	87,162	0,851	3,31	17/05/2026
O150541	DZ0000700819	88,246	200	176 492 000	1	87,162	1,084	3,31	17/05/2026
O151041	DZ0000700835	88,746	2 000	1 774 920 000	1	87,162	1,584	0,82	04/10/2026

AVIS N° 91/26

SEANCE DU	**19/11/2026**
INTITULE	**Portant ouverture de l'introduction du titre « CSC Expertise SPA» Visa COSOB n°2026/05 du 24 juin 2026**
MARCHE	**Marché de titres de Capital/Compartiment de croissance**

La SGBV porte à la connaissance du marché l'ouverture de l'introduction de la Société CSC Expertise SPA. Constituant une synthèse d'information générale, cet avis a pour objet de fixer les modalités pratiques de déroulement de l'opération.

Introduction

CSC Expertise SPA, établissement public à caractère scientifique et technologique, relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est une Société par Actions au capital social de 200 000 000,00 DA, créée le 19 juillet 2009 avec un capital social de 10 000 000 DA, Elle est filiale à 100% du Centre de Recherche en Technologies Industrielles (CRTI).

Le Conseil d'Administration de CSC EXPERTISE SPA a approuvé en novembre 2025 le principe d'une introduction en bourse, une démarche validée par la suite par l'Assemblée Générale Extraordinaire et soumise au Conseil des Participations de l'État (CPE).

l'AGEX du 7 mai 2026 a validé l'évaluation de la société, approuvé une augmentation de capital de 15 % et décidé l'émission de 300 000 actions nouvelles au prix de 425 DA chacune.

Fiche technique de « CSC Expertise SPA» :

Dénomination sociale	CSC Expertise SPA
Date de début d'activité	19/07/2009
Capital social	200.000.000,00 dinars divisé en 260 000 actions.
Siège sociale	Zone Industrielle N°30, Bou-Ismail, Wilaya de Tipaza.
Domaine d'activité	•Contrôle Non Destructif (CND) : Radiographie, ultrasons, magnétoscopie, ressuage, contrôles visuels, courants de Foucault, inspections par MFL. •Expertise et essais industriels : Diagnostic des équipements, essais mécaniques et analyses chimiques (accréditation ISO/CEI 17025). •Contrôle réglementaire de sécurité : APG, APV, APL, APE. •Formation qualifiante : Soudage, CND, normes QHSE. •Certification des systèmes de management : Développement de l'activité de certification tierce partie (ISO 17021, ISO 17024, ISO 17065).
Implantation géographique	Wilaya de Tipaza.
Contact	Chef de service Finances & Comptabilité – chargé de l'information des actionnaires Mr METLOUG Lyès Tél. 0660 20 88 24. E-Mail : chef.sce.comp@cscexpertisespa.dz

Caractéristiques de l'opération :

Nature des titres	**Actions ordinaires**
Quantité offerte	300 000 actions.
Montant global de l'opération	127 500 000 ,00 DZD.
Prix de souscription	425 DZD.
Valeur nominale	100 DA
Période de souscription	Du 22 novembre au 21 décembre 2026 inclus, à 15h30 inclus.
Forme juridique des titres	Dématérialisée, au porteur identifiable. Inscription en compte auprès d'intermédiaires habilités (Teneurs de Comptes Conservateurs agréés par la COSOB).
Date de jouissance	01 janvier 2026.
Négociabilité des actions	Les titres seront négociables sur le compartiment croissance du marché des titres de capital
Chef de file/Syndicat de placement	**La banque National algérienne BNA** / BDL, CPA, BEA, CNEP Banque, BADR.
Promoteur en bourse	ANVREDET SPA.

Modalité de l'offre :

Segment	A
Souscripteurs	Personnes morales de droit algérien, à savoir les investisseurs institutionnels et sociétés publiques du secteur des hydrocarbures/énergies, ainsi que les filiales économiques et les établissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Montant de l'offre	127 500 000,00 DZD.
Nombre d'actions	300 000 actions
Prix de souscription	425 DZD
Minimum de souscription par investisseur	500
Couverture des souscriptions	Les souscriptions doivent être couvertes à 100% par un dépôt effectif (remise de chèque, espèces ou virement) sur le compte du souscripteur.
Modalités d'allocation	L'allocation des actions se fera, sur la base des souscriptions validées et non rejetées comme suit : ● Si la demande validée est inférieure ou égale à l'offre, toutes les demandes seront satisfaites a 100% ; ● Si la demande validée est supérieure a l'offre, les souscriptions seront ajustées de manière proportionnelle au nombre offert en respectant la satisfaction minimum de 500 actions par souscripteur.

Conditions de souscription:

Les membres du syndicat de placement qui procèderont à la collecte des ordres devront respecter les règles suivantes :

Le client devra être clairement identifié ;

La demande de souscription ne doit être validée que si le compte espèce présente un solde suffisant pour la couvrir intégralement. Ce solde devra être bloqué jusqu'au dénouement de l'opération ;

Les ordres de souscription peuvent faire objet de modification ou d'annulation et ce jusqu'au dernier jour de la période de l'offre. A la clôture, tous les ordres sont irrévocables.

Déroulement de l'opération :

Centralisation	
La SGBV centralise les ordres recueillis par les membres du Syndicat de placement. Seuls les ordres conformes aux caractéristiques de l'opération seront enregistrés. **A cet effet, les IOB, membres du Syndicat de placement, seront libres d'utiliser la plateforme de la SGBV dédiée à cette opération ou de transmettre un fichier des souscriptions selon la périodicité qui sera fixé par le comité de suivi.** **Le parquet de la Bourse d'Alger sera ouvert, du dimanche au jeudi, de 9h00 à 15h00.**	
Traitement des ordres	
Contrôle et validation	A la clôture de la période de centralisation, la SGBV procèdera à la validation des ordres. A l'issue de cette phase, la SGBV transmet un état des ordres rejetés aux IOB concernés. Cet état énumère l'ensemble des ordres rejetés ainsi que leurs motifs de rejet.
Vérification des conditions de Bourse	A l'issue de la phase de contrôle et validation, la SGBV procédera sur la base d'un état des ordres validés à la vérification des conditions de Bourse. Dans le cas où l'opération est déclarée positive, la SGBV procédera à l'allocation des ordres validés selon les techniques arrêtées pour les besoins de cette opération.
Enregistrement et publication des résultats	
Les résultats de l'opération seront enregistrés et rendus publics par la SGBV et ce, par la publication d'un avis de résultats au Bulletin Officiel de la Cote.	
Règlement/Livraison	
Le dénouement de l'opération sera assuré par le Dépositaire Central sur la base des fichiers transmis par la SGBV et ce, trois (03) jours ouvrables suivant la date de divulgation des résultats.	

Calendrier de l'opération :

L'opération d'introduction en Bourse du titre CSC Expertise SPA se déroulera selon le calendrier suivant :

Novembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

19/11/2026	Publication au BOC de l'avis d'ouverture de l'introduction
22/11/2026	Ouverture de la période de souscription. Ouverture de la période de centralisation.
21/12/2026	Clôture de la période de souscription.
22/12/2026	Clôture de la période centralisation à 12 :00. Validation des ordres par les IOB à 12 :30.
23/12/2026	Traitement des rejets par la SGBV. Remise du listing des ordres rejetés aux IOB par la SGBV. Remise à la COSOB, l'émetteur et le Chef de file du : PV du Comité de suivi attestant la réussite de l'opération, et de la Synthèse des résultats de souscription de la SGBV.
24/12/2026	Allocation des souscriptions par la SGBV
27/12/2026	Enregistrement de l'opération. Remise des résultats de l'opération aux IOB, Algérie clearing, émetteur et COSOB. Publication de l'avis de résultat au BOC.
30/12/2026	Dénouement de l'opération.

Les dates peuvent faire objet de modification. Un avis SGBV relatif à cette modification sera publié dans le Bulletin Officiel de la Cote.

Suivi de l'Opération :

Un Comité de Suivi, est mis en place. Il inclut les représentants de l'émetteur, la COSOB, Algérie clearing ainsi que les membres du syndicat de placement.

Le Comité de Suivi a pour rôle de :

- Suivre la conduite de l'opération et contribuer à lever les éventuelles contraintes surgissant durant son déroulement.
- Prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'opération en vue d'assurer sa réussite, tout en respectant l'intégrité du marché et la réglementation en vigueur.
- Communiquer le taux d'avancement de l'opération et valider le résultat final.

Le Comité de Suivi fixe la fréquence de ses réunions qui se tiendront au siège de la SGBV.

Complément d'informations :

Pour tout complément d'information, la note visée est disponible sur le lien suivant :

https://cosob.dz/wp-content/uploads/2026/11/Notice-dinformation-CSC-EXPERTISE-SPA.pdf

AVIS N° 92/26

Séance du	**19/11/2026**
Intitule	**Portant suspension de la cotation du titre AOM INVEST**
Marche	**Marché de titres de capital/compartiment croissance**

Article 1 :

La Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV) porte à la connaissance du marché que, conformément aux dispositions de l'article 53 du Règlement n°25-04 relatif à la divulgation de l'information à publier par les société cotées à Bourse des valeurs mobilières et sur instruction de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), il a été décidé de procéder à la suspension de la cotation du titre AOM INVEST Spa, admis au compartiment de croissance du marché des titres de capital.

Cette décision intervient en raison d'une situation de non-conformité aux dispositions relatives au manquement à la divulgation de l'information à publier par les sociétés dont les valeurs sont cotées à la bourse des valeurs mobilières,

La suspension prendra effet à compter de la séance du jeudi 19 novembre 2026 et demeurera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

AVIS N° 93/26

Séance du	**19/11/2026**
Intitule	**Portant modulation des écarts maximaux des titres**
Marche	**Marche de titres de capital/Marche de titres de créance**

Article 1 :

Les écarts autorisés pour la séance de négociation n°3069 du 22 novembre 2026 seront comme suit :

Titre	ALL	AUR	BDL	BIO	CPA	SAI	AYRD	RX	TS30	SK32
Ecart maximal	5%	10%	5%	5 %	5%	5%	5%	2%	2%	2%